



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-112

RESSOURCES HUMAINES

28 – Modification du tableau des effectifs

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

Présents : 47

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 2

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

Présents sans droit de vote : 0

RESSOURCES HUMAINES

28 – Modification du tableau des effectifs

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer les effectifs des emplois à temps complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de permettre la mise à jour du tableau dès qu'intervient un changement dans les effectifs.

Le tableau des effectifs ci-après fait état de la situation projetée au 7 décembre 2016, avec prise d'effet de la création des emplois suivants :

- Ingénieur principal territorial ;
- Attaché territorial ;

Il prend également en compte la suppression d'un emploi d'ingénieur territorial.

Grade	Catégorie	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<u>Emplois de Direction</u>					
Directeur Général	A	1	1		
Directeur Général Adjoint	A	2	2		
Total Emplois de Direction		3	3		

Grade	Catégorie	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<u>Filière Administrative</u>					
Directeur Territorial	A	1	1		
Attaché	A	3	1	1	1
Rédacteur	B	1	1		
Adjoint adm. 1ère classe	C	6	6		
Adjoint adm. 2ème classe	C	4	3	1	
Total Filière Administrative		15	12	2	1

Grade	Catégorie	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<u>Filière Technique</u>					
ingénieur en chef de classe normale	A	1	1		
ingénieur principal	A	2	1		1
Ingénieur	A	5	3	1	1
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	1		
Technicien Principal de 2ème classe	B	9	4	4	1
Technicien	B	4	3		1
Adjoint technique 2ème classe	C	6	6		
Total Filière Technique		28	19	5	4

Total général		46	34	7	5
----------------------	--	-----------	-----------	----------	----------

RESSOURCES HUMAINES

28 – Modification du tableau des effectifs

CECI EXPOSÉ

Après avoir entendu le rapport de Gilles MENAT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs pour tenir compte des modifications intervenues au plan de la gestion des ressources humaines,

Considérant la création des emplois suivants soit ingénieur principal territorial, attaché territorial,

Considérant la suppression d'un emploi d'ingénieur territorial,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 – Approuve le tableau des effectifs ci-dessus en vigueur au 7 décembre 2016,

2 – Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs au tableau des effectifs.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.